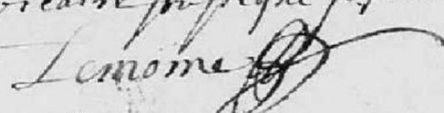
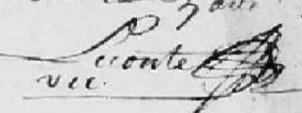


Pierre de serme fille de george & de barbe souvieu demourant a nicollas
 Jean Lottier d'une part, & marie de la nie, fille de gille & d'anne
 le meisme, demourant a Cisy ont eue la benediction nuptiale par nous
 soussigne nich. Lottier de seruant audit lieu le tout apres les formalites
 de la Paroisse, & publication faite le quatorze, vint & un & vint
 cinq. de decembre mil sept cent quatre & par nous le curé de Cisy die
 quatorze vint & un & vint huit de decembre même année, contrôlée à gacey
 de vint neuf. de decembre, contract de mariage & eue par du vint sept
 de decembre audit au lieu & qu'elle s'adit contractant ont
 marie & presté de serme, serme d'it, pour, de jenne
 la soeur & de pierre couteur & de la serme pour couteur & couteur,
 gacey & bieu uen, son oncle & au lieu & s'adit au lieu & fait. De ianvier
 mil sept cent cinq.

Pour couteur
 J. Lottier
 de serme
 de la nie
 de jenne
 de pierre couteur
 de la serme
 de gacey & bieu uen
 de son oncle & au lieu & s'adit au lieu & fait. De ianvier
 mil sept cent cinq.

L'an mil sept cent quarante deux le huit d'octobre ellavie la
vne veuve de greve d'airain agee d'environ soixante ans apres
le ^{scilicet} avoir les ^{scilicet} fcs p^{res}entés a est^{re} inhumez dans le cimeti^{ere} de cette p^{ar}oisse
par son vicairie s^{ign}ific^{ant} p^{re}sente du s^{er} choppe l'ain de la s^{an}ct^e
y p^{re}sente Lemome 
Monte 
vii